



# Communiqué de presse

## Publicité

INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

jeudi 11 décembre 2025 - 07h30

### Care Property Invest

Société anonyme

Société immobilière réglementée publique de droit belge

Siège: Horstebaan 3, 2900 Schoten, (Belgique)

n° d'entreprise 0456.378.070 (RPM Anvers, division Anvers)  
la « Société »,

**Résultats définitifs de l'offre publique de souscription à de nouvelles actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire dans les limites du capital autorisé avec droits d'allocation irréductible pour un montant maximal de 55 483 249,50 EUR, destinée au financement de l'acquisition de 9 sites immobiliers de soins de santé**

**Les actionnaires existants et les nouveaux investisseurs, ainsi que les Backstoppers, ont souscrit à 100 % des nouvelles actions offertes.**

Schoten, Belgique - jeudi 11 décembre 2025

Care Property Invest NV (« Care Property Invest » ou la « Société ») annonce les résultats définitifs de l'augmentation de capital par apport en numéraire dans les limites du capital autorisé, avec suppression du droit de préférence légal, dans la mesure nécessaire, partiellement au bénéfice des Backstoppers (tels que définis dans la communiqué de presse du 3 décembre 2025), et avec octroi de droits d'allocation irréductible à tous les actionnaires existants.

Pendant la période de souscription avec droits d'allocation irréductible, qui s'est clôturée le 10 décembre 2025, il a été souscrit à 3 308 170 nouvelles actions, soit 62,61 % du nombre total d'actions nouvelles offertes.

Toutes les actions nouvelles offertes qui n'ont pas fait l'objet d'une souscription valable par l'exercice des droits d'allocation irréductible (les « Actions restantes ») ont été attribuées, dans le cadre d'un placement privé, à Sakolaki NV<sup>1</sup>, M. Dirk Van den Broeck et Konrad Invest BV<sup>2</sup>. Ils ont ainsi souscrit aux 1 975 949 Actions restantes au même prix d'émission de 10,50 EUR. Étant donné le nombre de souscriptions à de nouvelles actions par l'exercice des droits d'allocation irréductible et l'ordre de priorité entre les

<sup>1</sup> Une société anonyme de droit belge ayant son siège social à Natiënlaan 265, boîte 21, 8300 Knokke-Heist (Belgique) et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0448.192.656 (RPM Gand, division Bruges) (« Sakolaki NV »).

<sup>2</sup> Une société à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social à Winkelom 83B, boîte 1, 2440 Geel (Belgique) et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0656.636.154 (RPM Anvers, division Turnhout) (« Konrad Invest BV »).

Backstoppers, aucune Action restante n'a été attribuée à Korian Belgium NV.<sup>3</sup>

Sakolaki NV, M. Dirk Van den Broeck et Konrad Invest BV se sont engagés à ne pas transférer les Actions restantes auxquelles ils ont souscrit pendant une période de 180 jours à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital, sauf exceptions usuelles.

Le produit brut de l'offre s'élève, après la période de souscription avec droits d'allocation irréductible et le placement privé des Actions restantes, au montant maximum prévu de 55 483 249,50 EUR. Le produit net de l'offre est estimé à 54 383 249,50 EUR.

Le paiement du prix d'émission total, la constatation de la réalisation de l'augmentation de capital et la livraison des nouvelles actions interviendront le 15 décembre 2025. En principe, les nouvelles actions seront admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels à partir de cette même date. Après cette opération, le nombre d'actions en circulation de Care Property Invest passera de 36 988 833 à 42 272 952.

Les nouvelles actions disposeront des mêmes droits que les actions existantes, étant entendu qu'elles, suite au détachement du coupon n° 21 le 3 décembre 2025 (après la clôture de la bourse), ne participeront pas aux résultats de la Société pour la période du 1er janvier 2025 au 3 décembre 2025, mais bien aux résultats de la Société à compter du 4 décembre 2025.

Belfius Bank NV (en coopération avec Kepler Cheuvreux SA) et KBC Securities NV agissent en qualité de Joint Global Coordinators et Underwriters.

Patrick Couttenier, CEO de Care Property Invest



*« Nous sommes très satisfaits de la structure de transaction mise en place dans un contexte de marché exigeant. Pas moins de 62,61 % des droits d'allocation irréductible attachés à nos actions existantes ont été exercés, ce qui souligne la confiance des actionnaires dans notre stratégie. Parallèlement, nous avons accueilli de nouveaux investisseurs solides, tout en veillant à préserver les droits et les intérêts de nos actionnaires existants. Les fonds levés seront intégralement et immédiatement investis pour soutenir nos ambitions de croissance. Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette opération. »*

<sup>3</sup> Une société anonyme de droit belge ayant son siège social à Satenrozen 1B, 2550 Kontich (Belgique) et inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0869.769.702 (RPM Anvers, division Anvers) (« Korian Belgium NV »).

### Document d'information

Le document d'information est disponible en néerlandais et en anglais.

Le document d'information sera mis gratuitement à la disposition des investisseurs à partir du 3 décembre 2025 (avant l'ouverture de la bourse) au siège social de la Société (Horstebaan 3, 2900 Schoten, Belgique). Le document d'information sera également mis gratuitement à la disposition des investisseurs (i) chez Belfius Banque sur son site web <https://www.belfius.be/CPI2025> (NL et FR) et (ii) chez KBC Securities sur son site web <https://www.kbc.be/carepropertyinvest2025> (NL, FR et ENG).

Le document d'information peut également être consulté sur le site web de la Société (<https://carepropertyinvest.be/fr/investir/structure-de-lactionnariat/augmentation-de-capital/>), avec les restrictions d'accès habituelles aux sites web susmentionnés.

### Disclaimer

Cette annonce écrite n'est pas destiné à être distribuée dans ou à des personnes résidant aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction où cela serait interdit par la législation applicable. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une offre de titres à vendre aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction où cela serait interdit par la législation applicable.

Cette information est une publicité et non un prospectus ou document d'information et les investisseurs ne doivent pas acheter ou souscrire les titres mentionnés dans cette information dans le document d'information (et tout document auquel il est fait référence) qui sera publié en temps utile par Care Property Invest NV (« CPI » ou la « Société ») dans le cadre de l'offre (le « Document d'Information ») Des copies du Document d'Information seront disponibles sur demande au siège social de la Société, Horstebaan 3, 2900 Schoten, Belgique, et sur le site internet (<https://carepropertyinvest.be/fr/investir/structure-de-lactionnariat/augmentation-de-capital/>) et seront également disponibles sur demande auprès de Belfius Bank SA/NV et KBC Securities NV.

Cette annonce ne constitue pas une demande d'argent, de titres ou d'autres contreparties et, si elle est envoyée en réponse aux informations contenues dans le présent document, elle ne sera pas acceptée.

Cette annonce contient des déclarations qui sont ou peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » ou peuvent être considérées comme telles. Ces déclarations prospectives sont identifiables par l'utilisation d'une terminologie prospective, notamment les mots « croire », « estimer », « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention », « pouvoir », « prévoir », « continuer », « en cours », « possible », « prédire », « planifier », « avoir l'intention », « devrait », et contiennent des déclarations de la Société sur les résultats attendus de sa stratégie. De par leur nature, les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes, et les lecteurs sont avertis qu'aucune de ces déclarations prévisionnelles ne garantit les performances futures. Les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prévisionnelles. La Société n'est pas tenue de publier des mises à jour ou des révisions de ces déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Les titres de la Société mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du United States Securities Act de 1933 (tel que modifié de temps à autre) (le « Securities Act »), ou en vertu des lois d'un État ou d'une autre juridiction des États-Unis d'Amérique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique, sauf en vertu d'une exemption des exigences d'enregistrement de la loi sur les valeurs mobilières et des lois étatiques applicables, ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces exigences. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis d'Amérique.

Ces informations ne constituent pas une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société, ni une offre ou une invitation à procéder à l'acquisition ou à la souscription de titres de la Société aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, en Suisse (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de « clients professionnels » comme indiqué ci-dessous), au Royaume-Uni (sauf dans le cadre d'un placement privé de certains titres auprès de certains investisseurs qualifiés comme indiqué ci-dessous) ou dans toute autre juridiction où une telle offre ou invitation n'est pas autorisée sans enregistrement ou qualification en vertu des lois applicables de la juridiction concernée, ou lorsque cette offre ou invitation ne remplit pas les conditions requises en vertu des lois applicables de la juridiction concernée.

Sous réserve de certaines exceptions limitées, ces informations et tout matériel distribué en rapport avec ces informations ne sont pas destinés à être distribués ou utilisés par une personne ou une entité citoyenne ou résidente des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud ou de toute autre juridiction où une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation violerait une loi ou une réglementation ou nécessiterait un enregistrement ou une licence dans ladite juridiction.

Dans chaque état membre de l'Espace économique européen, autre que la Belgique (chacun un « **État membre pertinent** »), ces informations sont uniquement adressées et destinées aux investisseurs qualifiés de cet État membre pertinent au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, telle que modifiée de temps à autre, ainsi que toute mesure d'exécution dans chaque État membre pertinent de l'Espace économique européen (le « **Règlement Prospectus** »).

En Suisse, ces informations sont destinées exclusivement aux personnes qualifiées de « clients professionnels » au sens de l'article 4 iuncto 36 de la loi suisse sur les services financiers (« **Finanzdienstleistungsgesetz** ») du 15 juin 2018, telle que modifiée de temps à autre (« **FinSA** »). Toute activité d'investissement couverte par le présent document ne sera accessible qu'à ces clients professionnels et ne sera menée qu'avec eux. Toute personne qui n'est pas un tel client professionnel ne peut pas agir ou se fonder sur ce document ou son contenu. La distribution de ce document dans d'autres juridictions peut être limitée par la loi et les personnes qui entrent en possession de ce document doivent être conscientes de ces restrictions et les respecter.

Au Royaume-Uni, ces informations sont adressées uniquement aux « investisseurs qualifiés » tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus, tel que modifiée de temps à autre, et transposé en droit britannique en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 et du European Union (Withdrawal Agreement) Act 2020, qui ont également la qualité de (i) personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements répondant à la définition de « professionnels de l'investissement » de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, telle que modifiée de temps à autre, (« **l'Ordonnance** »), (ii) entités à valeur nette élevée, etc. visés par l'article 49, paragraphe 2, points a) à d), de l'Ordonnance, et (iii) toute autre personne à laquelle elles peuvent être légalement divulguées. Toutes les activités d'investissement auxquelles ce document se rapporte sont disponibles et menées exclusivement avec ces investisseurs qualifiés. Toute personne qui n'est pas un tel investisseur qualifié ne peut négocier ou se fier au présent document ou à son contenu.

Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois ou réglementations des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, du Japon, de l'Afrique du Sud, de la Suisse, du Royaume-Uni ou de toute autre juridiction. La diffusion de ces informations dans des juridictions autres que la Belgique peut être restreinte par les lois ou réglementations applicables dans ces juridictions. Toute personne en

possession de ces informations doit s'informer de ces restrictions et s'y conformer.

Un investissement en actions comporte des risques considérables. Les investisseurs intéressés sont encouragés à lire le Document d'Information (et tout document auquel il est fait référence) disponible sur le site internet de la Société, [www.carepropertyinvest.be](http://www.carepropertyinvest.be).

Les investisseurs potentiels doivent lire le Document d'Information (et tout document auquel il est fait référence) avant de prendre une décision d'investissement, afin d'obtenir une compréhension complète des risques et des rendements potentiels associés à la décision d'investir dans les titres.

Pour toute information complémentaire



**Patrick Couttenier**  
CEO -Administrateur exécutif  
[patrick.couttenier@carepropertyinvest.be](mailto:patrick.couttenier@carepropertyinvest.be)  
T +32 3 222 94 94 - M +32 478 88 30 49  
Horstebaan 3, 2900 Schoten  
[info@carepropertyinvest.be](mailto:info@carepropertyinvest.be)  
[www.carepropertyinvest.be](http://www.carepropertyinvest.be)



**Filip Van Zeebroeck**  
CFO -Administrateur exécutif  
[filipl.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be](mailto:filipl.vanzeebroeck@carepropertyinvest.be)  
T +32 3 222 94 94 - M +32 494 91 10 93  
Horstebaan 3, 2900 Schoten  
[info@carepropertyinvest.be](mailto:info@carepropertyinvest.be)  
[www.carepropertyinvest.be](http://www.carepropertyinvest.be)



**Willem Van Gaver**  
CLO  
[willem.vangaver@carepropertyinvest.be](mailto:willem.vangaver@carepropertyinvest.be)  
T +32 3 222 94 94 - M +32 498 41 61 43  
Horstebaan 3, 2900 Schoten  
[info@carepropertyinvest.be](mailto:info@carepropertyinvest.be)  
[www.carepropertyinvest.be](http://www.carepropertyinvest.be)

#### À propos de Care Property Invest

Care Property Invest SA est une Société immobilière réglementée publique (SIR publique) de droit belge. Cotée sur Euronext Brussels depuis 30 ans, elle investit dans des biens immobiliers de qualité destinés aux personnes âgées et handicapées sur le marché européen. Care Property Invest acquiert, construit et rénove des biens immobiliers de soins de santé de haute qualité (des centres de services de soins et de logement, des groupes de logements à assistance et des complexes résidentiels pour personnes handicapées...) et les met, entièrement adapté aux besoins des utilisateurs finals, ensuite à la disposition d'opérateurs de soins de santé solides sur la base d'un contrat à long terme.

La Société a développé un portefeuille international de 159 projets de soins de santé, situés en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et en Irlande.

La capitalisation boursière de Care Property Invest au 10 décembre 2025 s'élevait à environ 402,5 million EUR. La Société cherche à créer une action stable pour ses actionnaires avec un profil de risque faible et un dividende stable et en croissance régulière.

Ticker :	CPINV
Code Isin :	BE0974273055
Inclusions indices :	- FTSE EPRA Nareit Developed Global Index - FTSE EPRA Nareit Developed Europe Index - Belgium BEL Mid (Euronext Brussels) - Euronext Real Estate (Euronext Brussels) - GPR (Global Property Research) General Europe Index
EPRA :	Membre de l'EPRA depuis décembre 2016. En septembre 2025, elle a reçu son neuvième prix EPRA BPR Gold Award.
Site web :	Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur notre site web, <a href="http://www.carepropertyinvest.be">www.carepropertyinvest.be</a> .